



Prix MACIF 2017

GRAND EST

Présentation

Organisateur : Comité régional Macif Centre Europe

Le comité régional propose ce prix au nom des sociétaires de la MACIF. Cette démarche s'appuie sur les représentants de sociétaires pour faire vivre au plus près des territoires, le mutualisme dans la proximité. Le prix est une initiative pour promouvoir l'engagement et la citoyenneté. Il s'adresse aux sociétaires Macif et aux citoyens porteurs de projets collectifs illustrant « le pouvoir d'agir ».

Thème 2017 : « **Pouvoir d'agir** »

Dans une société en mutation, troublée par des événements marquants, les citoyens, inquiets sur l'avenir, sont en quête de sens et de perspectives.

Des réponses sont entre nos mains, en tant que sociétaires, citoyens et acteurs de l'économie sociale. Chacun a ce « pouvoir d'agir ». Nous voulons par ce concours mettre en évidence la richesse des idées, des innovations à même de germer et d'essaimer sur les territoires. Les initiatives nées de l'audace citoyenne et porteuses des valeurs de l'économie sociale sont porteuses de potentiels et d'espoir :

- Pour la dignité et l'inclusion des personnes handicapées, des personnes en perte d'autonomie
- Pour l'emploi local et l'insertion
- Pour inventer des réponses humaines créatrices de liens face à l'isolement
- Pour promouvoir et médiatiser des idées porteuses d'espoir, de sens en direction des jeunes en particulier et de la société en général
- Pour consolider les liens sociaux
- Pour préserver notre environnement pour les générations futures
- ...

Les dirigeants régionaux de la MACIF sont sensibles à cette thématique et croient que l'engagement citoyen de proximité est un élément important de l'ensemble des réponses à apporter pour construire une société du vivre ensemble, basée sur le respect et la responsabilité.

Objectifs du concours :

1 – Mettre en valeur des initiatives innovantes et contribuer à leur promotion, en particulier les candidas lauréats.

2 – Promouvoir de manière globale les « pouvoir d’agir » en action ou émergents d’acteurs remarquables qui construisent du sens pour notre société.

Eligibilité :

Sont éligibles des initiatives collectives portées par un collectif de personnes, organisées prioritairement sous statut juridique de l'économie sociale.

Les organisations candidates doivent réaliser tout ou partie de leur activité en région Grand-Est.

Les actions prises en considération peuvent épouser des champs d'actions très larges au travers desquels les questions de l'égalité d'accès, de l'égalité des droits, du vivre ensemble, du dialogue civil,... auront progressé.

Critères :

Le lauréat du prix du jury aura mis en place une ou des initiatives remarquables tant par leur portée que par l'excellence de leurs modes de réalisation. La capacité du projet à être dupliqué est importante.

Montant du prix du jury : 4 000 €

Date de lancement : 17 février 2017

Dépôt des candidatures : Monsieur Michel Schmitlin
Président régional
MACIF Direction Régionale
34 avenue du Général Leclerc
68100 Mulhouse
mail : egignet@macif.fr

Date de clôture de réception des candidatures : vendredi 31 mars à 24 heures.

Remise du prix : vendredi 2 juin 2017 (horaire sous réserve) : 19 H à Mulhouse

Annexe : Fiche de dépôt de candidature